

Climat

Tempête sous une coupole

SOCIÉTÉS SAVANTES

Alors que débute la COP21, l'Académie des sciences est-elle sortie de la zone d'influence des climatosceptiques ? Enquête

STÉPHANE FOUART
ET DAVID LAROUSSE

Cette lettre est sèche comme un coup de trique. Elle mesure tout juste six lignes sur un écran d'ordinateur, mais à sa suite s'enquillent six pages de signatures. Le 1^{er} juin dernier, ils sont près de 200 astrophysiciens français à écrire à d'autres astrophysiciens, leurs pairs qui siègent à l'Académie des sciences. Ils sont abasourdis. « C'est avec stupeur que nous avons appris par voie de presse la teneur de certains débats se tenant à l'Académie au sujet de l'avis qu'elle doit émettre sur le changement climatique (...), écrivent-ils. Astrophysiciens ou planétologues comme vous, nous sommes consternés qu'une position niant la réalité du réchauffement climatique anthropique puisse encore être soutenue à l'Académie, face à l'accumulation objective des preuves et dans une démarche déontologiquement douteuse. »

La missive n'accusait pas ses destinataires : elle enjoignait plutôt aux astrophysiciens membres de l'Académie de monter au combat. « Nous mesurons avec effroi les dégâts qu'une telle position pourrait produire, quelques mois avant la COP21, si elle venait à s'exprimer dans l'avis officiel de l'Académie, précisait les chercheurs. Vous avez tout notre soutien pour que l'Académie émette un avis sans ambiguïté. »

Aujourd'hui, plus personne ne doute de la réalité et des causes humaines du changement climatique en cours. Plus aucune institution scientifique – ni dans les grands pays producteurs d'hydrocarbures, ni n'importe où d'ailleurs – ne les remet en cause. Plus aucune ? Pas tout à

fait. A l'Académie des sciences française, un petit groupe d'irréductibles – pour la plupart proches de Claude Allègre – résiste encore et toujours au consensus scientifique. Convalescent depuis un accident cardiaque survenu au Chili en janvier 2013, le géochimiste et ancien ministre socialiste, lui-même académicien, n'est plus là pour ferrailer en personne. Mais l'affrontement qu'il a laissé en héritage n'est toujours pas soldé.

On s'en souvient : en 2010, Claude Allègre publiait « L'Imposture climatique », un livre dans lequel il accusait la communauté des climatologues d'être une « mafia »

Empêtrée dans une guerre larvée qui dure depuis presque dix ans, l'une des plus vénérables sociétés savantes du monde, qui fêtera l'an prochain ses 350 ans, n'est jamais sortie de l'ambiguïté climatosceptique. Lorsqu'elle tente de le faire, c'est dans la douleur. Et au prix de luttes intestines acharnées, dont la violence tranche avec le calme serein qui règne dans les couloirs de l'Institut de France, dont la coupole majestueuse, sise quai de Conti, à Paris, abrite les cinq grands académies. L'Académie française, bien sûr, mais aussi celle des sciences morales et politiques, celle des inscriptions et

belles-lettres, celle des beaux-arts et, donc, celle des sciences.

Avec l'imminence de la COP21, le psychodrame était inévitable. Il s'est irrémédiablement produit. En 2014, un an avant la conférence de Paris, l'Académie forme un groupe de dix académiciens – dit « groupe COP21 » – avec pour mission de préparer un avis sur le climat, en appui des négociations qui se tiendront l'année suivante. Au sein du groupe, le géophysicien Vincent Courtillot soutient une position climatosceptique. « Les premières réunions du groupe se sont très mal passées, le ton est monté, et il a été rapidement clair que le groupe ne parviendrait pas à se mettre d'accord », dit un académicien qui, comme presque tous ceux interrogés par *Le Monde*, a requis l'anonymat – à l'Institut, semble-t-il, règne un surprenant climat de peur.

Personnage flamboyant, grand orateur, habitué des médias, Vincent Courtillot est l'ancien bras droit de Claude Allègre. Fin 2014, ce spécialiste mondialement reconnu du magnétisme terrestre présente en séance publique de l'Académie des séries de courbes et de données supposées soutenir ses idées sur le climat. Des courriels assassins circulent. Le climatologue Edouard Bard, académicien et membre du groupe COP21, met crûment en cause la déontologie de son collègue. « Tu as montré cinq planches de tes travaux de 2008, 2009, 2010 qui ont tous été réfutés dans plusieurs articles expertisés par les pairs », écrit-il à Vincent Courtillot, en copie à tant d'académiciens que l'interpellation devient largement publique. La présentation de travaux invalidés pose « un problème déontologique », notifie le professeur du Collège de France, qui ajoute en substance qu'une bonne part de la présentation de son adversaire est soit tirée

d'une fausse revue scientifique éditée en Chine, soit inspirée d'un blog climatosceptique... M. Courtillot n'a pas répondu. Lourde ambiance sous la coupole.

Sans surprise, le groupe COP21 a fini par se désintégrer. Il aura suffi de deux articles de presse racontant le pataquès, l'un dans *Le Monde*, l'autre dans le mensuel *La Recherche*, pour que le groupe cesse de se réunir sans avoir accouché du moindre avis. Fin de l'histoire ? Pas tout à fait. « Dans la dernière semaine d'octobre, nous avons été estomaqués de recevoir dans nos boîtes aux lettres électroniques, par la bande, un projet de texte non signé de huit pages dont on ne sait pas qui l'a rédigé », raconte un membre de l'institution. Dans un message adressé au *Monde*, M. Courtillot suggère que tous les membres « ou presque » du groupe COP21 « ont mis la main à telle ou telle partie de cet avis ». Selon nos informations, plusieurs membres du groupe n'ont pourtant pas été officiellement informés de l'existence du document. « L'avis n'a en aucun cas été rédigé par le groupe COP21 », confirme de son côté le physicien Edouard Brézin, membre du groupe en question et ancien président de l'Académie.

La version de travail est ensuite ramenée de huit à quatre pages, au terme de « 24 itérations », précise M. Courtillot. Mais plusieurs académiciens interrogés par *Le Monde* dénoncent l'opacité du processus. Et pour cause : dans cet avis sur le climat, il est au final très peu question de climat. Car une fois le texte ramené de huit à quatre pages, la plupart des considérations exclusivement climatiques ont disparu. « La 24^e mouture [du texte] a été discutée et débattue devant l'assemblée plénière des membres (environ 100 présents) et diverses modifications ont été apportées en séance », précise M. Courtillot. Il n'y a pas eu unanimité sur la partie climatique, mais en revanche une quasi-unanimité sur les conclusions en matière d'énergie, jugées être la partie la plus importante de l'avis. »

« Au départ, on devait avoir un avis sur le climat, ensuite c'est devenu "climat et énergie", et en réalité on se retrouve avec un avis qui porte essentiellement sur l'énergie, grince de son côté un académicien. Ce qui est complètement ridicule puisque l'Académie a déjà rendu un avis sur la transition énergétique en début d'année... »

L'Académie des sciences, une institution hors du temps

Les ambiguïtés de l'Académie des sciences sur le climat sont le révélateur de son décalage grandissant avec la société.

Il y a la question de l'âge de ses membres, bien sûr. La moyenne est de 70 ans, même si celle des nouveaux élus est de 63 ans. Pas mal, puisque c'est « inférieur à l'âge de la retraite dans les universités ou les établissements publics de recherche », note le rapport d'activité de 2013. En 1995, la moyenne d'âge des membres était de 70,4 ans. Désormais, après 75 ans, on ne vote plus. Ce rajeunissement est lié aux réformes de 2002 et 2003 qui stipulent que la moitié des nouveaux élus doivent avoir moins de 55 ans. Mais comme la nomination est à vie, cette moyenne ne va pas baisser indéfiniment.

« Seule une petite minorité de ses membres s'intéresse au problème de la faible féminisation de l'Académie, mais les chiffres sont pathétiques », regrette Serge Abiteboul, informaticien, élu membre en 2008. L'assemblée comptait 28 femmes sur 263 membres début 2015. Une femme sur 35 en chimie. « Nous recrutons en fonction des candidatures retenues. Je ne suis pas pour imposer la parité, ou alors il faudrait aussi l'appliquer à des professions très féminisées comme les institutrices ou

les infirmières », répond la physicienne Catherine Bréchnagnac, secrétaire perpétuelle. C'est en amont que nous devons agir pour permettre à plus de femmes d'accéder à des niveaux de responsabilités scientifiques. »

Un autre décalage est perceptible dans le fonctionnement de l'expertise. L'Académie a vu se multiplier ces dernières années des concurrents de qualité. Des agences ou des hautes autorités indépendantes sur l'environnement, la santé, le nucléaire, les biotechnologies. Les organismes de recherche eux-mêmes, CNRS, Inserm ou INRA, produisent de l'expertise collective. « Les scientifiques de l'Académie pourraient avoir un vrai poids societal. Mais je ne pense pas qu'ils en aient aujourd'hui », estime Serge Abiteboul. Dans le domaine de l'informatique et du numérique, le conseil national du numérique sait être plus efficace pour traiter de problèmes de société. »

La revue de l'Académie, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, ne publie que rarement des travaux originaux, ces derniers étant soumis à des publications anglo-saxonnes, voire aux *Comptes rendus* des académies « concurrentes » américaines ou britanniques. Son site Web n'enregistre que 200 000 consultations par an, selon la réponse du secrétaire perpétuel au rapport de la Cour des comptes. L'Académie semble donc avoir perdu

son rôle historique de « conseiller du roi ». De quand date la dernière saisine de l'institution par la présidence de la République ou le gouvernement ? Catherine Bréchnagnac ne s'en souvient pas. L'Académie s'autosaisit, donc. Elle l'a fait à 45 reprises entre 2000 et 2013. « Si on nous avait demandé notre avis, nous aurions probablement dit non à l'introduction du principe de précaution dans la Constitution », estime, fataliste, son président, le chimiste Bernard Meunier...

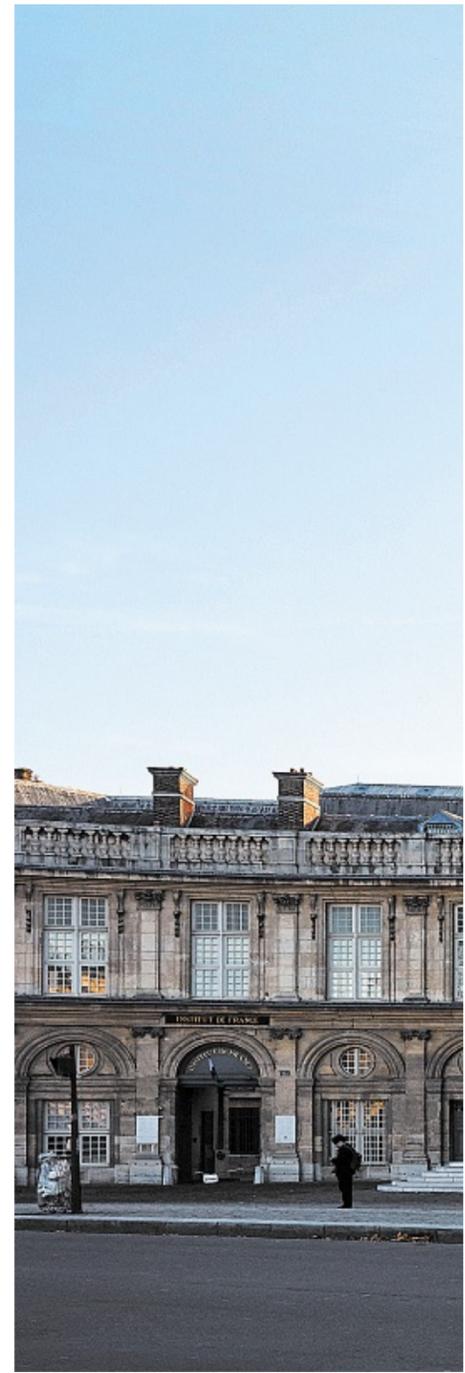
Liens d'intérêt

L'Académie semble aussi mal à l'aise avec la question, pourtant majeure, des liens d'intérêts des experts rédigeant les rapports. Certes, elle s'est dotée depuis 2012 d'une charte de l'expertise qui oblige à mentionner « des liens éventuels avec certains intérêts concernés par l'expertise et susceptibles de compromettre leur neutralité ». Mais elle n'est pas toujours respectée, comme le souligne Michel Desmurget, chercheur en neurosciences cognitives à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). En 2013, il avait administré une volée de bois vert à l'avis de 2013 « L'Enfant et les écrans », dans une tribune cinglante publiée par *Le Monde*, avec une cinquantaine de spécialistes, pour une variété de griefs, dont des conclu-

sions très favorables aux écrans, en décalage avec les autres expertises internationales et... l'absence de déclaration des liens d'intérêts des auteurs. Ces oublis semblent fréquents. Dans la biographie du président Meunier, en ligne sur le site de l'Académie, il est bien mentionné qu'il a créé la société pharmaceutique Palumed, mais pas qu'il siège toujours à son conseil d'administration.

A quoi sert encore l'Académie des sciences ? demandent ses contempteurs. A promouvoir l'enseignement des sciences et à dénoncer le sous-financement chronique des labos, à en juger par la fréquence des prises de position sur ce dernier point (trois en trois ans). D'ailleurs, l'institution contribue directement au soutien à la recherche en attribuant de nombreux prix – quelque 3,8 millions d'euros distribués en 2012, grâce au soutien de près de 270 fondations et à leurs quelque 135,6 millions d'euros d'actifs. Elle peut s'enorgueillir aussi de sa capacité à distinguer les talents. Les récents Prix Nobel français en étaient d'ailleurs membres ou correspondants avant de recevoir la prestigieuse distinction.

A l'exception de Françoise Barré-Sinoussi, élue en février 2009, mais nobélisée en octobre 2008 pour sa contribution à la recherche sur le VIH. Une femme, bien sûr. ■ S. FO. ET D. L.





L'Institut de France, quai de Conti, à Paris, abrite l'Académie des sciences.

OLIVIER METZGER POUR
« M LE MAGAZINE DU MONDE »

Repères

263 membres, 125 associés étrangers et 91 correspondants composent l'Académie des sciences. Elle emploie 46 personnes.

24,5 millions d'euros, dont près de 4,3 millions d'euros d'aides de l'Etat (Cour des comptes, avril 2015) pour budget. L'Académie possède 135,6 millions d'euros d'actifs.

63 000 euros environ d'indemnité annuelle pour les secrétaires perpétuels; les membres perçoivent, eux, 5 240 euros par an.

45 avis et rapports ont été publiés entre 2000 et 2013.

80 prix sont remis chaque année, pour 3,8 millions d'euros.

18 090 « plis cachetés », censés contenir des découvertes à protéger, ont été enregistrés au 1^{er} février 2014.

L'avis du 3 novembre transpire à grosses gouttes le compromis âprement négocié : aucune référence explicite à la responsabilité humaine dans le réchauffement en cours, aucune mention des projections climatiques conduites par la communauté scientifique, aucune caractérisation des risques posés le réchauffement... L'avis est discuté en assemblée générale le 3 novembre, mis au vote et adopté par 78 % des membres présents. Publié le jour même, il passe remarquablement inaperçu, nul ne l'ayant jugé digne d'intérêt... « *Le texte n'est tout de même pas honteux*, tempère M. Brézin. *Au moins, nous avons évité le pire.* »

Ce n'est pas l'avis de tous, certains académiciens n'ayant pas de mots assez durs pour qualifier l'avis pris en définitive. Comment expliquer l'influence des climatocceptiques à l'Académie des sciences

« La démarche scientifique est faite de discussions et maintenir la diversité intellectuelle est important »

BERNARD MEUNIER

chimiste, président de l'Académie des sciences

ces ? Pour comprendre, il faut faire un saut de cinq ans dans le passé.

On s'en souvient : début 2010, Claude Allègre publiait *L'Imposture climatique* (Plon), l'un des best-sellers de l'année, dans lequel il accusait la communauté des climatologues d'être une « mafia » usant de diverses tricheries et de « méthodes totalitaires » pour imposer l'idée du réchauffement anthropique... « *C'était une situation incroyable*, se souvient le climatologue Eric Guilyardi (CNRS, université de Reading). *Toute une communauté scientifique, qui se faisait insulter à longueur d'émissions de télévision, attendait que ses tutelles réagissent... et pendant de longues semaines, il ne s'est rien passé.* »

Les chercheurs en sciences du climat se sont en définitive défendus eux-mêmes, avec une initiative sans précédent dans

l'histoire de la recherche française : plus de 600 scientifiques signant une lettre collective qui dénonçait les « *accusations mensongères* » de deux de leurs éminents pairs – Claude Allègre et Vincent Courtillot, membres influents de l'Académie... Interrogée, la physicienne Catherine Bréchnac, secrétaire perpétuelle de l'Institut, relativise et rappelle en substance que l'histoire des sciences est émaillée de violents affrontements : la farouche opposition de Marcelin Berthelot (1827-1907) à la théorie atomiste; ou encore les virulentes passes d'armes sur la théorie de Jacques Benveniste (1935-2004), la célèbre « *mémoire de l'eau* »...

« *La démarche scientifique est faite de discussions, et maintenir la diversité intellectuelle est important*, dit le chimiste Bernard Meunier, président de l'Académie des sciences. *Nous ne souhaitons pas le formatage des esprits. Il n'y avait que du temps de l'URSS qu'on ne trouvait que des avis avec des majorités absolues.* »

Au risque de calomnier ses adversaires ? En 2010, saisie par 600 chercheurs furieux d'être insultés, la ministre de la recherche d'alors, Valérie Pécresse, ordonne à l'Académie d'organiser un débat scientifique contradictoire sur le climat. Il fallait crever cet abcès.

Sont invités une brochette de chercheurs spécialistes de la question, dont Eric Guilyardi. Peu de choses ont filtré de la réunion, mais dans un livre très récemment publié (*Que feriez-vous si vous saviez ? Des climatologues face à la désinformation*, Le Pommier, 190 pages, 17 euros), le chercheur raconte les dessous du débat : « *aucune transparence dans la préparation des réunions* », « *processus d'invitation obscur* », « *contributions, écrites à l'avance, interdites de diffusion* », « *échanges menés à huis clos, aucun journaliste n'ayant été admis* », « *prises de parole organisées en fonction des luttes internes* »... Quant au débat lui-même, « *il n'a pas semblé vouloir dépasser le niveau du Café du commerce* », raconte Eric Guilyardi, qui note toutefois que « *de nombreux académiciens ont aussi fait barrage* » aux climatocceptiques.

« *Le sommet est atteint par un académicien qui se lève pour affirmer avec assurance que "les climatologues disent n'importe quoi puisqu'ils avaient prévu une glaciation dans les années 1970, qui n'est*

pas arrivée! », écrit Eric Guilyardi. Curieux, des climatologues l'interrogent pour connaître ses sources. « *L'académicien, gêné, finit par avouer, à la pause-café, qu'il tire cette information du film catastrophe Le Jour d'après* [de Roland Emmerich], *qui vient de passer à la télévision...* » Le débat accouchera dans la douleur d'une brève déclaration, là encore âprement négociée et dénuée de toute référence scientifique, reconnaissant du bout des lèvres le consensus : oui, le climat se réchauffe, et oui, les activités humaines en sont responsables...

Mais quelques mois plus tard, alors que les braises de la polémique sont encore vives, l'Institut de France accepte, à la demande de Claude Allègre, d'abriter une nouvelle fondation dont il est fondateur, la Fondation Ecologie d'avenir...

Bronca immédiate. Echaudés par les scandales à répétition autour du climat, une soixantaine d'académiciens, dont l'ancien président, le physicien Edouard Brézin, s'adressent fin octobre 2011 au chancelier de l'Institut, Gabriel de Broglie, pour lui demander de renoncer au projet. « *Comme vous le savez, notre confrère Claude Allègre est pour l'opinion française le porteur du climatoccepticisme*, écrivent-ils. *Alors qu'à l'évidence le changement climatique est sans doute l'une des thématiques majeures nécessitant des actions immédiates pour préserver l'environnement et permettre l'adaptation des sociétés humaines.* »

En vain. La Fondation Ecologie d'avenir, soutenue par EDF, Alstom, Schlumberger et Cristal Union, sera bien abritée par l'Institut. A la condition – surprenante pour une structure destinée à traiter d'environnement – de s'abstenir d'aborder la question climatique. Un engagement qu'elle a jusqu'à présent respecté...

Mais plusieurs de ses membres appartiennent aussi aux instances exécutives de l'Académie.

A commencer par Catherine Bréchnac, qui ne fait pas mystère de ses penchants climatocceptiques. Ou encore le président Meunier qui, « *n'étant pas spécialiste du climat* », ne se prononce ni en faveur ni en défaveur du consensus scientifique. Dans son édition de juin, *La Recherche* notait ainsi que deux des quatre membres du bureau, le saint des saints de la société savante, appartient-

ment à la Fondation Ecologie d'avenir. En outre, ajoutait le mensuel scientifique, sur les quatorze académiciens membres de la fondation, plusieurs siègent au comité restreint – deuxième instance dirigeante de l'Académie...

Comme promis, la fondation ne s'exprime pas sur la question climatique. Ses membres, eux, ne s'en privent pas, bien qu'aucun ne soit spécialiste en la matière.

La fameuse fondation a toutefois du plomb dans l'aile. La faute en revient à la Cour des comptes. Publié en avril, son rapport sur le fonctionnement de l'Institut de France et des cinq académies notait en effet que le « *fonctionnement de [cette] fondation apparaît très particulier* ». « *Aux termes d'une convention conclue avec une association, dénommée "Association Ecologie d'avenir Claude Allègre", l'ensemble des dépenses de la fondation, notamment pour l'organisation de colloques, transitent par cette association, créée à cet effet et présidée par un autre membre de l'Académie des sciences* », détaillent les magistrats de la Cour, jugeant « *injustifié* » un tel montage. Avec quelque perfidie, les « *sages* » de la rue Cambon ajoutent : « *L'association, au demeurant, est une structure légère; elle compte un seul salarié, proche parent du fondateur [M. Allègre]*. » Le chancelier de l'Institut de France, Gabriel de Broglie, n'a pas donné suite aux sollicitations du Monde.

Le chimiste Christian Amatore, académicien, membre de la fondation et président de l'association Ecologie d'avenir de Claude Allègre, est, lui, scandalisé par la mise en cause de la structure créée par Claude Allègre. Il dit avoir démissionné de certains de ses mandats à l'Académie « *pour ne pas risquer que des propos tendancieux dont les connotations sont diffamantes rejaillissent sur [ses] actions* ». « *Le résultat de cette présentation calomnieuse de la fondation et de l'association a été que le chancelier a décidé de supprimer tous les moyens de financer des employés sur les comptes des associations liées aux fondations de l'Institut*, ajoute M. Amatore dans un message au Monde. *En conséquence, j'ai dû licencier Laurent Allègre [proche parent de Claude Allègre] et n'ai engagé personne à sa place, ce qui de facto a stoppé l'organisation des colloques.* » Pour autant, le climatoccepticisme qui règne sous la coupole en sera-t-il stoppé ? ■